

Un espace en marges

Au-delà des perceptions de fractures et de cloisonnements, quelle que soit l'échelle d'approche, définir la marge en géographie n'est pas aisée. Julien Gracq en fait l'articulation majeure du texte *La Presqu'île* (1970). La marge est vue comme une frange, une transition intermédiaire et vide. Le romancier géographe utilise davantage les termes de lisière, de bordure, d'une « *limite de quelque épaisseur* » [Brunet et alii, 1997 : 320, *op. cit.*] entre l'espace anthropisé et une étendue qui renvoie à l'idée de vide. « *Quand il arriva au bout de la pente, les arbres s'écartèrent à gauche et à droite. La trouée à travers le bois s'arrêtait à cette esplanade vide ; le bocage fermait le fond de la perspective de ses échaliers et de ses haies bourruës. [...] Au bord... Il se demanda pourquoi il s'attardait ainsi sur les lisières, un peu avant...* » [Gracq, 1970 : 80, 85, *op. cit.*].

La marge est définie comme un « *intervalle d'espace ou de temps, latitude dont on dispose entre certaines limites* » [Le Robert, 1997]. Elle est donc un espace clos et vide, sans centre, néanmoins enserré et subordonné aux limites qui le qualifient. Topographiquement, après les marches bordières, dynamiques, vient la marge, statique... mais bientôt convoitée et appropriée. Ajoutons que la marge est forcément définie de l'extérieur et qu'en introduisant la distance ou l'éloignement, elle s'oppose à la communication, donc à la relation, donc à l'exercice de pouvoirs.

C'est dans le sens d'une vacuité spatiale que nous retiendrons d'abord le terme. Mais il est aussi porteur d'un autre sens. En effet, l'idée de vide – c'est-à-dire d'absence de relations – qui participe de la définition de la marge par rapport à son environnement extérieur rejoint, en dépassant la représentation du néant, celle de l'antinomie.

De fait, la marge peut se décliner à différentes échelles dans l'espace (globale ou sectorielle) et dans le temps. Mais si on admet l'idée d'un espace antinomique, elle se décline aussi selon le thème de la différence ou de l'opposition. Dans le cas de la Guyane, ces précisions sont importantes car les vides et les formes d'organisation spatiale opposées sont génératrices des cloisonnements spatiaux des groupes sociaux. Les marges renvoient directement aux logiques d'appropriation et aux territoires autocentrés.

Ainsi, la Guyane est d'abord une marge, comprise comme une vacuité spatiale, dans l'espace sud-américain. Puis les processus de colonisation l'identifient comme une marge dans l'acception d'une divergence de modes de colonisation et de décolonisation. De cette approche globale, l'échelle sectorielle retient aussi la notion de marge face à un espace fragmenté au plan démo-spatial (concentration littorale dans trois pôles), économique et communautaire. Le bassin fluvial du Maroni est ainsi une marge dans l'espace départemental par son peuplement issu du rejet de la société servile. Sur le plan économique, le Centre spatial guyanais est « en marge » de Cayenne, tributaire des transferts administratifs.

Cependant, en considérant la Guyane dans son rapport à la France métropolitaine, cette notion n'est plus adaptée puisqu'elle repose sur l'absence de relation ou sur des espaces antinomiques. Or, ce qui la caractérise est précisément la permanence du lien exclusif, de la colonisation au processus de décolonisation par incorporation. En ce sens, la notion de *périphérie* se substitue à celle de *marge*, en présupposant un centre externe auquel elle est subordonnée. La périphérie comporte aussi, en son sein, un (ou plusieurs) relais, directement sous la domination du centre externe qui draine les ressources et la main-d'œuvre. La relation entre centre et périphérie⁴ participe nécessairement de celles de pouvoir dissymétriques. Si la Guyane apparaît comme une périphérie appropriée par le centre externe tutélaire, l'importance des marges internes, définies les unes par rapport aux autres dans une logique autocentrée, en fait un espace non intégré. Le cloisonnement de l'espace se nourrit de la distance physique ou idéologique (obstacles à la communication et à la relation) et impose une réduction de l'action du pouvoir national dans les zones où ses relais sont faibles. La région monodépartementale est, finalement, une périphérie en marges.

L'enjeu des mobilités dans un espace en marges

La notion de marge, de la vacuité spatiale à l'antinomie, fait référence implicitement au peuplement. Aborder cette question en Guyane s'apparente pratiquement à ne considérer que la mobilité. « *Peuplements de terres vierges, colonisation, guerres expansionnistes... les mouvements de population ont forgé l'histoire des implantations humaines, partout où celles-ci étaient possibles. Les populations dominantes se sont étendues, d'autres furent décimées, d'autres encore n'ont subsisté qu'à travers le métissage : longue histoire, dont les fondements reposent, avant toute autre considération, sur la mobilité humaine* » [Domenach et Picouet, 1992 : 11, *op. cit.*].

Ici, la charge anthropique est originellement peu dense. Aussi, le processus colonial est intrinsèque à l'apport de peuplement par des politiques migratoires planifiées. C'est par des échecs à grande échelle qu'elles sont souvent abordées : conditions serviles, drame de l'expédition de Kourou en 1763, horreur des bagnes, image négative des plans de peuplement et de développement agricole des années 1960. Sans nier l'abomination de ces tentatives, elles n'en participent pas moins d'une action du pouvoir central. Dans tous les cas, elles associent ressources (par la construction d'un système agro-exportateur) et géopolitique par la volonté de peupler pour exploiter et occuper l'espace.

4 Entendue ici dans sa dimension globale et non pas strictement économique, telle que la conçoit l'instigateur de ces termes, l'économiste Amin Samir, 1973, *Le développement inégal*, Minuit, Paris.

La mobilité humaine, dans le contexte de marges, apparaît comme un trait d'union dans la relation entre espaces et pouvoirs. Raffestin [1980: 69-70] en fait un élément essentiel de sa théorie en l'intégrant à la population, considéré comme un facteur dynamique d'où procède l'action de pouvoir, puisqu'en « *elle résident les capacités virtuelles de transformation [des ressources]* » dans un lieu, le territoire [*Id.*: 50]. Ce faisant, on rejoint les problématiques globales des fronts pionniers, notamment celles de la dimension géopolitique marquée par l'appropriation monopoliste de l'espace et la mobilité de la force de travail, évoquée, par exemple, par Becker [1986] dans le cas de l'Amazonie brésilienne. Nous verrons dans ce travail les différentes fonctions dont les mobilités sont porteuses et leurs rôles dans les stratégies locales de production de l'espace (sans toutefois considérer la Guyane comme un front pionnier, si ce n'est à une période spécifique de son histoire).

Aussi, il importe de définir les formes générales que peuvent prendre les mobilités et les migrations. Quelles sont les qualifications des mouvements de population ?

La mobilité humaine est un paradigme, au croisement des toutes les disciplines, touchant de près ou de loin les sciences humaines. « *La mobilité spatiale des hommes est chargée de toutes les contradictions et ambiguïtés dans les rapports entre les sociétés et l'espace [...]. Elle n'est elle-même qu'un élément d'une mobilité spatiale plus large (mobilité des capitaux, des techniques, des activités, des marchandises, etc.), multiforme et évolutive, sans laquelle les sociétés ne sauraient fonctionner. [...] L'organisation spatiale de l'espace géographique engendre inégalité et dépendance entre lieux. La mobilité spatiale reproduit cette asymétrie des rapports spatiaux.* » [Thumerelle, 1986: 12-13].

Que l'on considère l'échelle micro-locale ou supranationale, la mobilité est, comme l'exercice du pouvoir, transcalaire. Elle est une réponse sociale et spatiale aux déséquilibres et elle les révèle.

Parallèlement, elle est aussi le vecteur d'une relation entre les lieux, une dynamique d'échanges qui tisse des liens sur la base des déséquilibres. Articulée sur les dissymétries, elle peut cependant tendre à les réduire. Bétéille [1974; 1981], Simon [1979] et Gonin [1997] (entre autres auteurs), à travers les cas respectifs de l'exode rural des Aveyronnais, des migrations de Tunisiens en France et des migrations entre le bassin du fleuve Sénégal et la France, ont parfaitement montré la structure d'espaces de relations (économiques, culturelles, politiques) et des flux de transferts entre les lieux de départ et d'arrivée. Les « *champs migratoires* » définissent ainsi l'existence d'espaces structurés par des flux multiformes et intégrateurs. Dans une perspective économique, Garson et Tapinos [1981], Tapinos [1994] (entre autres auteurs) ont mis en évidence toute l'importance des transferts dans les pays de départ et leur connexion aux pays d'arrivée. Ces travaux s'inscrivent dans le cas de rapports Nord-Sud, mais Chaléard [1996], à travers l'exemple du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire, analyse toute l'importance des liens entre agglomération urbaine et milieu rural.